

Mieux partager les richesses...

Cfdt:

Mieux partager les richesses pour une meilleure justice sociale !

Parce que le travail doit permettre de pouvoir vivre dignement et de s'émanciper, la FCE-CFDT avec les partenaires du pacte du pouvoir de vivre, n'aura de cesse de revendiquer une juste répartition de la richesse produite par nos entreprises.

La CFDT revendique :

- 
- un véritable dialogue social
 - la revalorisation notamment des bas salaires, via les négociations de la branche et des entreprises, le SMIC n'étant pas le seul curseur sur lequel on peut agir,
 - la réévaluation des niveaux d'embauche pour rendre les emplois plus attractifs et attirer de nouveaux talents,
 - l'application de la loi Pacte qui oblige :
 - la publication du ratio d'équité, qui détermine l'écart de rémunération entre chaque dirigeant et le salaire moyen des salariés de l'entreprise,
 - le plafonnement et l'encadrement des rémunérations des dirigeants,
 - le partage de la valeur au sein des entreprises avec :
 - la généralisation de la participation à l'ensemble des entreprises,
 - l'interdiction de distribuer des dividendes aux actionnaires lorsque l'entreprise ne verse aucune participation et/ou intéressement à ses salariés,
 - la transparence, à travers une information individuelle et collective des salariés quelle que soit la taille de l'entreprise.

POUR LA FCE-CFDT LA JUSTICE SOCIALE NE SE FERA DANS NOS ENTREPRISES QU'AU TRAVERS D'UN JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE LES TRAVAILLEURS ET LES EMPLOYEURS

Chacun **Ensemble** 